

Solidarité ouvrière

N° 60-61
Juillet août 1976

« Le syndicat doit rester indépendant »

Indépendant des intérêts ouvriers

LA grande majorité des adhérents de la C.F.D.T. ne s'est certainement pas sentie directement concernée par les débats du XXXVII^e congrès.

Un congrès marque, paraît-il, la vie d'une organisation. Nous sommes tentés de croire que ce sont plutôt les préparatifs dans les couloirs, les intrigues – dans lesquelles interviennent tant des considérations politiques que des querelles de pouvoir – et les décisions de l'équipe dirigeante nouvellement élue qui engageront des adhérents n'en pouvant mais.

Cependant, dans un congrès, on se bat sur des textes, on vote des motions, des résolutions, on étudie des amendements. La tradition est respectée : on préfère toujours jeter bas l'adversaire avec des mots, et garder le pouvoir par des moyens appropriés dans lesquels la démocratie syndicale ne joue qu'un rôle mineur.

En politique, et particulièrement lorsqu'il s'agit d'étudier et de comprendre le comportement des dirigeants « ouvriers », de nombreux facteurs interviennent, particulièrement des phénomènes de pouvoir au niveau individuel, les vicissitudes de la carrière de permanent syndical, qui obligent à bien des changements d'attitude, plus, ce qu'il est convenu d'appeler le réalisme et l'adaptation aux nouvelles réalités économiques et sociales, etc.

C'est ainsi qu'on verra des promoteurs de l'autogestion confier que ce qui s'appelle ainsi en France peut très bien s'appeler cogestion en Allemagne fédérale, participation ou concertation ailleurs, selon l'interlocuteur patronal ou gouvernemental. L'autogestion, le socialisme de demain et l'avenir des travailleurs, c'est de la soupe. Comme dit l'autre, « il y a un temps pour tout ». Tantôt le congrès et « la réflexion des milliers de militants », tantôt les aléas de la bonne vieille politique au jour le jour.

Naïfs ou escrocs ? Confondre la transition au socialisme avec l'accroissement du nombre de pièces du parti socialiste au Parlement, badiner sur « la nécessaire unité politique de la nation », affecter de croire que des non-salariés et des « organisations proches du mouvement ouvrier » ont autant intérêt que la classe ouvrière au socialisme, est-ce de l'aveuglement ou de la duplicité ?

Les oppositions et les divergences ne pouvant s'exprimer au congrès que sur des textes, les congressistes auraient eu quelque 700 amendements à étudier portant sur la résolution générale, l'ensemble de ces amendements constituant une brochure de 130 pages. La commission des résolutions veillait, qui en intégra quelques-uns, rejeta la quasi-totalité des autres, de telle sorte qu'il n'en restait que 14 à soumettre au congrès. Le poids de la direction en place étant ce qu'il est, à la C.F.D.T. comme ailleurs, les amendements retenus étaient, de l'avis général, les plus mal formulés, les plus vagues. Bien des syndicats ne se retrouvaient pas dans des amendements présentés comme proches des leurs.

D'autres structures avaient préféré la forme « contribution au débat ». On connaît le texte des fédérations HA.CUI.TEX., P.T.T., Banque, Santé, Construction-bois et la région Rhône-Alpes. La fédération des services, pour sa part, distribua sa propre contribution aux portes du congrès. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'avenir confédéral de ces signataires, surtout des premiers.

Dans cet enchevêtrement de textes, la majorité des adhérents, ne se retrouvera pas. Mis à part ceux qui auront lu le compte rendu intégral du congrès dans *Syndicalisme-hebdo*, les autres n'ayant qu'une toute petite partie de l'information. A moins, bien entendu, qu'ils assistent à des journées de réflexion sur le congrès – organisées **après le congrès**, avec le texte de la résolution générale votée devant les yeux, c'est plus sûr. Mais la place de dirigeant syndical offre entre autres cet avantage de pouvoir passer des heures et des jours à discuter sur des textes et d'envoyer promener l'adhérent curieux en lui disant que les mots n'ont pas d'importance. Un texte de congrès est une arme à double tranchant : c'est une référence politique pour trois ans (la direction n'est mandatée que sur la base des résolutions...), et c'est un repoussoir (air connu : « Le congrès, ce n'est pas la véritable démocratie ; ici, on est à la gauche de la confédé, tu peux me faire confiance »).

Mais, en dernière analyse, ce sont bien les congrès qui nourrissent les bureaucrates.

« Ne laissez pas les travailleurs jouer avec le pouvoir »

Deux thèmes de discussion ont particulièrement retenu notre attention. Le premier, la transition au socialisme – pour parler clair : que fait-on en 78 si la gauche est majoritaire au parlement ? – et le second, la place des cadres dans l'organisation syndicale – pour parler clair : la place des cadres en général.

Un paragraphe, ajouté avant le congrès au projet de résolution générale, et voté sous le numéro 235, semble copié sur le best-seller du parti communiste, « Le socialisme pour la France » :

« Dans la phase de transition, le pouvoir est exercé par l'ensemble des forces qui luttent pour la défense et la construction du projet socialiste contre toutes les survivances de l'exploitation, de la domination et de l'aliénation.

« Dans le cadre de la planification démocratique si ce sont les travailleurs salariés qui exercent une influence déterminante dans l'entreprise, au niveau de l'ensemble de la société d'autres couches que les seuls travailleurs salariés sont impliquées.

« L'ambition de la C.F.D.T. est de contribuer au rassemblement conscient de l'immense majorité de la population dans la lutte anti-capitaliste et la construction du socialisme autogestionnaire. Celui-ci ne saurait se limiter à l'accession au pouvoir des seuls salariés.

« Leur situation dans la société, l'expérience acquise par les organisations du mouvement ouvrier confèrent aux salariés organisés un rôle moteur d'entraînement, d'initiatives et de propositions, mais, avec eux, un grand nombre de travailleurs non salariés et d'organisations proches du mouvement ouvrier peuvent parvenir à la claire conscience de la nécessité d'une société socialiste autogérée et combattre pour sa réalisation.

« Combattre toute technocratie, toute bureaucratie, c'est refuser de monopoliser le pouvoir entre les mains de quelque catégorie que ce soit. »

... et surtout pas des travailleurs. On ne sait si la direction confédérale prend ses sources dans la propagande du Parti communiste, auprès du secrétariat d'Etat aux travailleurs manuels ou dans les Evangiles. Parions pour les Evangiles.

Il ne faut léser personne, c'est bien connu. Les travailleurs auront un rôle moteur dans la société. Notons qu'ils ont déjà un grand rôle dans la société capitaliste : ils produisent.

Comment va-t-on organiser cette société qui fera droit aux intérêts des couches qui, actuellement, sans exploiter directement les travailleurs, vivent de la plus-value produite par ces derniers – comme les cadres – ou profitent de l'organisation actuelle de la société et de la place que leur laisse le marché monopoliste ? On pourrait peut-être élire le parlement à la proportionnelle et le chef d'état-major des armées au suffrage universel ? La révolution, quoi.

Bien entendu, lors de la discussion sur un amendement introduisant le concept d'hégémonie ouvrière dans l'union des forces populaires – amendement pas très clair d'ailleurs, c'est le moins qu'on puisse dire –, on a laissé entendre qu'il fallait repousser l'amendement pour s'opposer aux méchants propagandistes de la « dictature du prolétariat », aux léninistes. Ainsi opposée au léninisme, la démocratie bourgeoise s'est refait une vertu à bon compte. Elle, au moins, n'accorde pas tout le pouvoir aux travailleurs, même pas dans sa propagande.

Le C.I.D.-U.N.A.T.I. n'a donc plus qu'à demander son entrée dans l'union des forces populaires. Une organisation syndicale de travailleurs salariés se préoccupe davantage de l'avenir de couches sociales étrangères à la classe ouvrière que des intérêts des travailleurs eux-mêmes.

Hélas ! sur cette question, les opposants n'ont guère d'idée plus brillante à proposer. Le défenseur de l'amendement baptisé « hégémonie 'ouvrière » confiait en effet au congrès :

« Certes, il s'agit d'accorder à chaque catégorie la place qui lui revient... »

Sans doute est-ce le jugement de Dieu qui mettra chacun à sa place.

Organiser le personnel d'encadrement vers l'autogestion

L'existence de l'Union confédérale des cadres, le poids qu'elle a pris dans la confédération, les sacrifices financiers qu'elle demande aux organisations confédérées, ont provoqué de nombreux amendements de la part des syndicats. Citons-en quelques exemples :

« Le congrès entend que les objectifs et la stratégie de l'U.C.C. reposent sur les bases suivantes :

La syndicalisation et la mise à l'action collective des ingénieurs et cadres doit se faire dans le respect des objectifs de classe de la C.F.D.T.

L'organisation des cadres :

– ne doit pas tant se faire sur des bases de défense de catégories professionnelles issues de la division du travail en société capitaliste et participantes à la redistribution de la plus-value créée par la classe ouvrière ;

– mais bien se faire sur les objectifs de cette dernière.

La syndicalisation des cadres leur permet de rejoindre l'ensemble des travailleurs et de concourir à la disparition des classes et à l'abolition du salariat. »

Et, plus laconique :

« Suppression de l'existence de l'U.C.C., structure provisoire mise en place lors du XXXV^e congrès et qui a un rôle de division catégorielle. »

L'amendement proposé au vote du congrès visait, lui, à impulser dans l'organisation une **discussion** sur la disparition de l'U.C.C., et son remplacement par une commission rattachée au secteur action revendicative.

Le défenseur de l'amendement ayant proposé un débat sur l'U.C.C., celui-ci fut combattu par un représentant de certains syndicats de la chimie, de la métallurgie et des P.T.T., qui réclama un débat approfondi, et par Jeannette Laot, qui proposa un bilan et un débat. On ne comprend pas, ou plutôt on a peur de comprendre, sur quoi les porteurs de mandats se sont prononcés.

Doit-on penser que les penseurs confédéraux n'ont pas su résister à la tentation de chercher un « créneau » dans les opérations de « marketing » qui se développent en direction des cadres ? Publicité tapageuse, publications luxueuses, tout le monde cherche à couvrir le marché des cadres. Ceux-ci, d'ailleurs, ne demandent pas mieux. Mais comme une organisation syndicale ne peut pas leur faire de cadeaux de fin d'année, leur offrir des séminaires, elle attaque sur le terrain de leurs intérêts spécifiques de couche sociale intermédiaire. Les intéresser au projet de société confédérale, c'est leur offrir une place au soleil dans le socialisme autogestionnaire, démocratique, planifié et tout. Dans cette société, à la différence de l'ancienne, les compétences seront évaluées sur des critères « scientifiques » : le mieux serait que les cadres d'aujourd'hui soient appelés à juger des compétences demain. Comme cela, pas de problème. La reproduction est assurée.

Prenons le problème à l'envers. Une couche sociale, les cadres, s'inquiète de son avenir dans la société capitaliste. Le rôle d'encadrement,

ce n'est plus ce que c'était. On n'a plus de considération, on est licencié comme tout le monde (indemnités en plus, il est vrai...), les campagnes anti-hiérarchiques se développent. Bref, ça ne va plus. Les représentants les plus éclairés de cette catégorie, avec quelques universitaires qui font carrière dans le syndicalisme, s'emploient à négocier avec les dirigeants « ouvriers ». Cela s'appelle « socialisme et entreprise », U.G.I.C.T.-C.G.T. et U.C.C. Le socialisme, baptisé autogestionnaire ici, aux couleurs de la France là, c'est peut-être le pouvoir des cadres, puisque ce n'est pas celui des travailleurs salariés.

Les résultats des courses

Il est également intéressant de se pencher sur le résultat de l'élection au Bureau National. On découvre que les candidats présentés par les fédérations « oppositionnelles » arrivent en tête. Sont-ils des **représentants** d'un courant d'opposition ? Rien n'est moins sûr. On murmure ici et là que ces fédérations, leurs organes dirigeants du moins, se seraient débarrassées. Voire.

Certains permanents ont ressenti ces résultats comme un échec personnel. On a sa fierté. Le « Bulletin du militant » de la métallurgie se fait l'écho de ces dépités. On aurait cherché, laisse-t-il entendre, par de sombres manœuvres qu'il dénonce, à saper les assises de M. Chérèque. Lui, un ancien chef de fabrication ! Quand on vous dit que les groupuscules ne respectent rien...

Les porteurs de mandats réunis au congrès ont-ils porté leurs espoirs sur les signataires de la « contribution au débat » ?

Le refus du Bureau national d'accorder des responsabilités aux élus de ces fédérations et région, la volonté affirmée d'une direction homogène, amènent à se demander si la direction confédérale n'a pas cherché à se constituer une opposition. Le texte de la contribution au débat n'est pourtant pas méchant. La phrase est « gauche », HA.CUI.TEX. se rappelle Krumnov (la confédération aussi, c'est le coup désormais classique du héros trop tôt disparu, c'est toujours les meilleurs qui partent, gardons les millions du grand-père et vendons son portrait). La seule note discordante chez ces solistes : **ils revendiquent une meilleure répartition des responsabilités syndicales au bénéfice des militants ouvriers**, issus directement de la production ou du bureau. L'analyse des « curriculum vitae » des dirigeants, parus dans *Syndicalisme Hebdo*, est évidemment accablante pour certains carriéristes.

L'avantage d'une opposition « officielle » serait en effet estimable pour les dirigeants actuels. Elle permettrait d'isoler les « gauchistes » en contraignant les opposants « factices » à leur taper dessus pour prouver leur « responsabilité ». Et comme certains permanents aiment jouer les opposants pour conserver leur place dans leur structure, tout le monde y gagne, sauf les travailleurs, mais qui s'en soucie ?

Du contre-plan au plan

La perspective des élections législatives de 1978 et d'une éventuelle victoire de la gauche planait sur le congrès ; elle dominera encore les préoccupations des dirigeants confédéraux. Le risque est grand de les voir préparer, de concert avec leurs amis les dirigeants socialistes, un

« contrat », un contre-plan en quelque sorte, une digue contre les aspirations dans travailleurs, parmi lesquels certains naïfs pourraient se laisser aller à des excès regrettables et se croire détenteurs d'une partie du pouvoir. Il faut garder à chaque catégorie la place qui lui revient : la direction aux dirigeants, l'exécution aux exécutants.